



Communiqué de presse

SUR LA PRATIQUE DU PORT DE LA BURQA OU DU NIQAB

Les Franc-maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France, au nom des principes républicains et humanistes qui les animent, affirment leur soutien à la proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur la pratique du **port de la burqa ou du niqab** sur le territoire national, déposée sur le Bureau de l'Assemblée Nationale, sous le n° 1725, le 9 juin 2009, par plus de 50 Députés.

Elles considèrent que le port de la burqa et du niqab constitue une atteinte au principe démocratique d'égalité entre les femmes et les hommes et est un instrument de discrimination enfermant les femmes dans une véritable prison symbolique.

En outre, la Grande Loge Féminine de France s'affirme solidaire de toutes les femmes qui, dans le monde, souvent au péril de leur vie, se battent pour le respect de leur dignité et l'établissement de l'égalité entre les sexes.

Paris, le 22 juin 2009